

Paris, le 06 mai 2015

Défiscaliser en soutenant le 7^e art grâce aux SOFICA¹

À l'aube de la cérémonie d'ouverture du Festival de Cannes (13/24 mai), l'UFF se met à l'heure cinématographique. Grâce aux SOFICA - dispositif qui célèbre ses 30 ans cette année - les particuliers peuvent réaliser des économies d'impôts en investissant dans un secteur culturel et attractif. Plusieurs films sélectionnés à Cannes ont à leur générique une ou plusieurs SOFICA !

Alors que le CNC² étudie des pistes de réforme pour lui permettre de financer davantage de films, ce placement demeure encore confidentiel et méconnu aux yeux des Français patrimoniaux.

Décryptage de José Fernandez, Directeur de l'Offre Financière à l'UFF, leader sur le marché français des SOFICA.

Les SOFICA, essentielles pour soutenir le cinéma français

Créées en juillet 1985, les **Sociétés de Financement de l'Industrie Cinématographique et de l'Audiovisuel** (SOFICA) sont des placements d'investissement destinés à la collecte de fonds privés pour le financement d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles françaises et européennes.

Elles jouent un **rôle essentiel pour compléter le plan de financement des films à budget modeste** (moins de 8 M€).

Quelques données clés en 2014 :

- 103 œuvres cinématographiques³ ont été financées pour un investissement moyen de 330 000€ par film⁴. Parmi les films les plus récents qui n'auraient pu exister sans les SOFICA :
 - « TIMBUKTU » : le film du réalisateur Abderrahmane Sissako sorti en décembre 2014 a reçu sept Césars, soutenu par la SOFICA INDEFILMS 3.
 - « CONNASSE, PRINCESSE DES CŒURS » sorti le 29 avril 2015, le film des réalisatrices Eloïse Lang et Noémie Saglio a été soutenu par la SOFICA SOFITVCINE 2.
 - « DHEEPAN » de Jacques Audiard en compétition au Festival de Cannes 2015, soutenu par plusieurs SOFICA : INDEFILMS 3, SOFITVCINE 2, CINEMAGE 9, A PLUS IMAGE 5.
- 12 SOFICA agréées par le CNC
- Une collecte globale de 60,7 millions d'euros
- 15,5 millions d'euros collectés auprès des 5 SOFICA proposées par l'UFF (CINEMAGE 10, INDEFILMS 4, SOFITVCINE 3, A PLUS IMAGE 6, CINEVENTURE), soit **un peu plus de 25% de part de marché.**

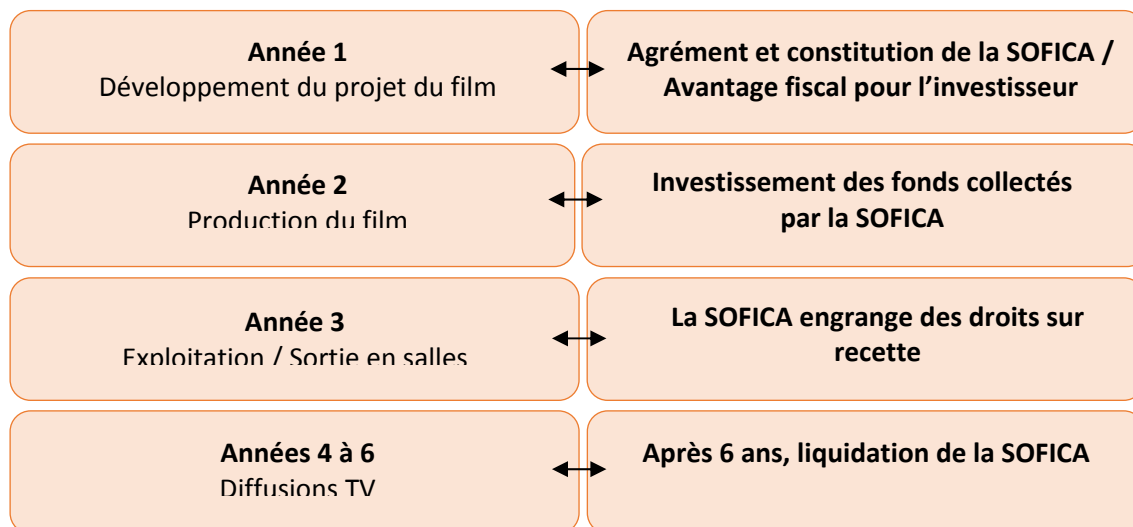
¹ Société de Financement de l'industrie Cinématographique et de l'Audiovisuel

² Centre national du cinéma et de l'image animée

³ Source CNC

⁴ Source Les Echos – 13/04/15

Une SOFICA vit en moyenne 6 ans



Un moyen pour les particuliers d'investir dans le 7e art et l'audiovisuel

Le rendement des investissements SOFICA n'est que partiellement fonction du succès des films, mais les SOFICA bénéficient de droits à recettes (ou « couloirs de recettes ») sur les différents supports d'exploitation : projection en salles, DVD, VOD... En raison des accords avec les producteurs imposés par les autorités de tutelle, **les SOFICA ne restituent en général, après une durée minimum de 5 années, que 75 à 90% du capital collecté.**

Un levier pour optimiser l'effet « défiscalisation »

C'est bien sur la réduction fiscale accordée au souscripteur que repose la performance du placement. Dans le contexte actuel de "rationalisation" des niches fiscales, les SOFICA confèrent un avantage fiscal particulièrement élevé. Elles sont en effet l'un des rares dispositifs de réduction de l'IR à être soumis à un plafond global des niches spécifique, en contrepartie d'une **durée de blocage de 5 à 10 ans** et d'un **risque de perte en capital**.

- **Réduction d'impôt pouvant aller jusqu'à 36% du montant de la souscription dans la limite de 18.000€** et de 25% du revenu net de l'investisseur, soit une **réduction potentielle d'impôt immédiate de 6 480€.**
- Dans le cas des SOFICA, le plafond de droit commun fixé à 10 000€ est relevé à **18 000€.**
- Ainsi même si la SOFICA ne restitue par exemple que 80% de l'investissement initial en année 6, avec l'avantage fiscal associé de 36%, le rendement final annualisé est de l'ordre de **3,8%.**

Comme dans tout investissement à risque, on rappellera que ce placement entre dans un objectif patrimonial de diversification.

L'UFF et son offre de SOFICA

- En 2014 : **15,5 millions** ont été collectés auprès des **5 SOFICA proposées par l'UFF** (Cinéma 10, Indéfilms 4, Sofitvciné 3, A plus image 6, Cinéventure), soit un peu plus de **25% des parts de marché.**
- En 2013 : Avec **13 millions d'euros** collectés, les clients de l'UFF ont apporté leur contribution au financement de près de 70 œuvres cinématographiques en 2014, dont **7 films sélectionnés au Festival de Cannes 2015** :
 - Le film d'ouverture d'Emmanuel Bercot « La tête haute » - *SOFICA Sofitvciné 2*

- « Dheepan » de Jacques Audiard - *SOFICA Indéfils 3, Sofitvciné 2, Cinémage 9, A plus image 5*
- « Marguerite et Julien » de Valérie Donzelli - *SOFICA Sofitvciné 2, Cinémage 9*
- « Mon roi » de Maïwenn - *SOFICA Cinémage 9*
- « Mia madre » de Nanni Moretti - *SOFICA Indéfils 2, Cinémage 8, B média 2012*
- « Valley of love » de Guillaume Nicloux – *SOFICA Cinémage 9*
- « Une histoire de fou » de Robert Guédiguian (hors compétition) - *SOFICA Cinémage 8 Développement, Indéfils 3, Sofitvciné 2*

En marge du Festival, se déroulent aussi la Quinzaine des réalisateurs, la Semaine de la critique et l'Acid. **7 films sélectionnés ont à leur générique une ou plusieurs SOFICA commercialisées par l'UFF en 2013.**

Quinzaine des Réalisateurs

- « Trois souvenirs de ma jeunesse » d'Arnaud Desplechin (Cinémage 9)
- « Les cowboys » de Thomas Bidegain (Cinémage 9)

Semaine de la Critique

- FILM D'OUVERTURE – hors compétition
 - « Les anarchistes » d'Elie Wajeman (A plus image 5)
- SELECTION OFFICIELLE – Compétition
 - « Ni le ciel, ni la terre » de Clément Cogitore (Cinémage 9)
- SELECTION OFFICIELLE – hors Compétition
 - « Les 2 amis » de Louis Garrel (Indéfils 3)

Acid (Association du Cinéma Indépendant pour sa Diffusion)

- « Cosmodrama » de Philippe Fernandez (Cinémage 8)
- « Gaz de France » de Benoît Forgeard (Indéfils 2)

L'UFF en quelques mots

Banque spécialisée dans le conseil en gestion de patrimoine, l'UFF accompagne depuis 1968 ses clients particuliers et chefs d'entreprise dans la réalisation de leurs stratégies patrimoniales. La sélection en architecture ouverte des solutions d'investissement proposées par l'UFF garantit l'indépendance, et l'objectivité de ses conseils. Sa gamme de produits et de services couvre l'assurance-vie, les valeurs mobilières et l'immobilier, tout en intégrant un large éventail de produits destinés plus spécifiquement aux entreprises et à leurs dirigeants. L'UFF dispose d'un réseau dense présent partout en France et est composée de 1 450 salariés, dont plus de 1 150 dédiés au conseil. Au 31 décembre 2014, l'UFF compte 216 000 clients, dont 193 000 particuliers et 23 000 entreprises.

■ L'Union Financière de France est cotée sur Euronext Paris Compartiment B
Code Euroclear 3454
Code ISIN FR0000034548

POUR TOUTES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES, VEUILLEZ PRENDRE CONTACT AVEC :

UFF
Carole de Carvalho
Direction Communication
Tél : **01 40 69 64 57**

Agence Golin
Charline Bouchereau
Relations Presse
Tél : **01 40 41 54 94**